

Geer

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur et Madame Benoit et Virginie Lothe & Cote demeurant Rue de Celles(HOL) 3 à 4250 Hollogne-sur-Geer.

Le terrain concerné est situé Rue de Celles, 3 à 4250 Hollogne-sur-Geer et cadastré division 3, section B n°174W.

Le projet est de type : Extension d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :
Art. D.IV.40 du CoDT : la demande déroge aux prescriptions urbanistiques du permis d'urbanisation –

Le dossier peut être consulté **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** durant les jours ouvrables de 08h30 à 11h30 du lundi au jeudi et de 15h00 à 19h00 le lundi à l'adresse suivante : Geer, Service Urbanisme, Rue de la Fontaine(GR) 1, 4250 Geer :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme DEGHAÏE Lydwine, téléphone : 019/54.92.46 mail : lydwine.deghaye@geer.be, dont le bureau se trouve 1 rue de la Fontaine 4250 Geer.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12 juin 2020 au 26 juin 2020 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Geer, Rue de la Fontaine(GR) 1 à 4250 Geer ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : lydwine.deghaye@geer.be

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 26/06/2020 de **10h00 à 11h00**, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

GEER, le 05/06/2020.

Par le Collège,

La Directrice générale,
Sé) L. COLLIN

Le Bourgmestre,
Sé) D. SERVAIS